

MALLETTE

Conseil des arts de Saguenay

États financiers
Au 31 décembre 2012

Accompagnés du rapport de mission d'examen

Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs du
Conseil des arts de Saguenay,

Nous avons procédé à l'examen du bilan du **CONSEIL DES ARTS DE SAGUENAY** au 31 décembre 2012 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire 2 des états financiers, qui indique que l'Organisme a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er janvier 2012 et que sa date de transition était le 1er janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux chiffres correspondants contenus dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les chiffres correspondants retraités, de sorte que ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen.

Malette S.E.N.C.R.L. ¹

Malette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada
Le 3 juillet 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106088

Conseil des arts de Saguenay

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2012

2011

« Non audité »

(non examiné)

PRODUITS

Apports reçus sous forme de services	- \$	212 \$
Dons et commandites	3 817	236
Subventions de Ville de Saguenay	115 140	86 140
UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	5 000	5 000
	123 957	91 588

CHARGES

Salaires et charges sociales - administration	22 508	21 830
Salaires et charges sociales - direction générale	50 426	47 794
Activités	5 073	6 385
Assurances	1 140	1 140
Capitale culturelle	-	(700)
Contrats de formation	623	-
Contrats de services et droits d'auteur	2 831	1 195
Dons dédiés	2 000	-
Fournitures de bureau et papeterie	3 809	2 080
Frais d'adhésion	758	749
Frais d'analyse des demandes de subventions et projets spéciaux	4 889	1 171
Frais de voyage, représentation et de déplacement	5 473	7 722
Honoraires professionnels	5 279	4 559
Intérêts et frais bancaires	156	204
Publicité, promotion et site Web	1 609	1 077
Studio Montréal	6 158	7 249
UQAC - Mise en opération d'un studio/atelier	5 000	5 000
UQAC/MCCCF - Étude	-	4 500
	117 732	111 955

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

6 225 \$ (20 367) \$

Conseil des arts de Saguenay

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2012

2011

« Non audité »

(non examiné)

SOLDE , début de l'exercice	5 008 \$	25 375 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 225	<u>(20 367)</u>
SOLDE , fin de l'exercice	11 233 \$	5 008 \$

Conseil des arts de Saguenay

BILAN	31 décembre	31 décembre	1er janvier
Au	2012	2011	2011
« Non audité »			Bilan d'ouverture (non examiné) (non examiné)
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	20 616 \$	12 319 \$	24 048 \$
Créances (note 4)	796	540	9 976
	21 412	12 859	34 024
PLACEMENTS AU COÛT (note 5)	168 884	168 507	-
	190 296 \$	181 366 \$	34 024 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Dettes de fonctionnement (note 6)	10 179 \$	7 851 \$	8 649 \$
APPORTS REPORTÉS (note 7)	168 884	168 507	-
	179 063	176 358	8 649
ACTIF NET	11 233	5 008	25 375
	190 296 \$	181 366 \$	34 024 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Conseil des arts de Saguenay

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2012

2011

« Non audité »

(non examiné)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges **6 225 \$** (20 367) \$

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances **(256)** 9 436

Dettes de fonctionnement **2 328** (798)

8 297 (11 729)

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements - (42 088)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés - 42 088

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

8 297 (11 729)

ENCAISSE, début de l'exercice

12 319 24 048

ENCAISSE, fin de l'exercice

20 616 \$ 12 319 \$

Activités n'entraînant pas de mouvements de trésorerie et
d'équivalents de trésorerie :

Intérêts capitalisés aux placements et aux apports reportés **377 \$** 155 \$

Acquisition de placements au moyen d'obtention d'apports reportés - \$ (126 264) \$

Apports reçus sous forme de services - \$ 212 \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2012

« Non audité »

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, vise à conseiller et à soutenir la création, la production, la diffusion artistique de la relève et professionnelle sur le territoire de Ville de Saguenay. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. CHANGEMENT D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

L'Organisme a choisi d'appliquer les normes de la partie III du Manuel de l'ICCA - Comptabilité, soit les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Les présents états financiers sont les premiers états financiers établis conformément aux NCOSBL.

Impact du changement de référentiel comptable

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2012

« Non audité »

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

4. CRÉANCES

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1er janvier 2011
			Bilan d'ouverture (non examiné) (non examiné)
Comptes clients	150 \$	- \$	- \$
Capitale culturelle	-	-	6 000
Ville de Saguenay	-	-	3 000
Taxes à la consommation	646	540	976
	796 \$	540 \$	9 976 \$

5. PLACEMENTS AU COÛT

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1er janvier 2011
			Bilan d'ouverture (non examiné) (non examiné)
Fonds du programme Mécénat Placements Culture - Fonds de réserve 2 ans, 4,05 %	101 329 \$	101 103 \$	- \$
Fonds du programme Mécénat Placements Culture - Fonds de dotation 10 ans, 4,05 %	67 555	67 404	-
	168 884 \$	168 507 \$	- \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2012

« Non audité »

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1er janvier 2011
			Bilan d'ouverture (non examiné) (non examiné)
Fournisseurs et frais courus	3 346 \$	5 177 \$	6 018 \$
Vacances courues	763	945	540
Sommes à remettre au Fonds du programme			
Mécénat Placements	4 258	-	-
Sommes à remettre à l'État			
Retenues à la source et contributions	1 812	1 729	2 091
	10 179 \$	7 851 \$	8 649 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets spécifiques d'exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1er janvier 2011
			Bilan d'ouverture (non examiné) (non examiné)
SOLDE , début de l'exercice	168 507 \$	-	-
Montants reçus de Mécénat Placements			
Culture - Fonds de réserve 2 ans	-	101 011	-
Montants reçus de Mécénat Placements			
Culture - Fonds de dotation 10 ans	-	25 253	-
Dons et commandites	-	42 088	-
Intérêts	377	155	-
SOLDE , fin de l'exercice	168 884 \$	168 507 \$	-

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2012

« Non audité »

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque de liquidité. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition de l'Organisme au risque le plus significatif.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de faire face rapidement et d'une manière économique à ses besoins en liquidités. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

9. INFORMATIONS SUR LE FONDS DES ARTS

Tel que prévu selon le décret, Ville de Saguenay administre et a la garde d'un fonds spécial qui sert exclusivement à des versements de subventions et à pourvoir aux frais de fonctionnement du Conseil des arts. Ce fonds est constitué des sommes suivantes :

- dons, legs et subventions;
- contributions à même le budget de Ville Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay a un pouvoir de recommandation relativement aux subventions à verser annuellement et le Conseil municipal entérine ces recommandations.

À titre d'information et selon les données fournies par Ville de Saguenay au 31 décembre 2012, les opérations du fonds réservé se détaillent comme suit :

Produits

Participation financière de la Ville	494 000 \$
Participation financière de la Ville au programme de soutien aux projets spéciaux	50 000
Intérêts versés	1 326
	<hr/>
	545 326

Charges

Somme versée au Conseil des arts pour son fonctionnement et ses projets	114 000
Aides financières accordées aux organismes professionnels (*)	380 000
Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux (**)	51 500
	<hr/>
	545 500
Insuffisance de l'exercice	(174)
Solde du fonds réservé au début	27 801
	<hr/>
Solde du fonds réservé à la fin	27 627 \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2012

« Non audité »

9. INFORMATIONS SUR LE FONDS DES ARTS (suite)

(*) Aides financières accordées aux organismes professionnels

Caravane Films productions	40 000 \$
Corporation des métiers d'art	4 300
Espace virtuel	10 000
Festival des musiques de création	23 700
Festival Jazz et blues	12 000
L'Atelier arts du feu	6 000
La Galerie Séquence	20 000
Le Centre d'expérimentation musicale	10 000
Le Lobe	12 000
Le Salon du livre du SLSJ	25 000
Les Ateliers Touttout	15 000
Les Têtes heureuses	7 000
ManiganSes	55 000
Orchestre symphonique du SLSJ	44 000
Société d'art lyrique du Royaume	15 000
Théâtre 100 Masques	7 000
Théâtre du Faux Coffre	8 000
Théâtre La Rubrique	30 000
Théâtre CRI	19 000
Théâtre les Amis de Chiffon	17 000
	<hr/>
	380 000 \$

(**) Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux

Centre d'expérimentation musicale	6 000 \$
Bande son image	7 000
École Florence-Fourcaudot	1 000
Le Lobe	6 000
Les Têtes heureuses	8 000
ManiganSes	6 000
Racines Gumboot	5 000
Théâtre 100 Masques	2 000
Théâtre CRI	7 000
Théâtre de la Tortue noire	5 000
	<hr/>
	53 000
Plus : Solde à payer 2011 (retenue de 10 %)	5 000
Moins : Solde à payer 2012 (retenue de 10 %)	(6 500)
	<hr/>
	51 500 \$

Conseil des arts de Saguenay

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2012

« Non audité »

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.